

METTONS EN ACTION LE POINT DE VUE DES FEMMES!

Démarche de réflexion pour les équipes d'intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale postséparation



REMERCIEMENTS



Nous remercions toutes les femmes qui ont accepté de partager leur vécu. Nous tenons aussi à souligner la collaboration des groupes membres du Réseau des femmes des Laurentides et des intervenantes qui ont facilité la réalisation de l'étude et la production d'outils de transfert de connaissances.

CRÉDITS

Développement de l'outil d'animation : Danielle Forest, Annabelle Seery et Amélie Lanteigne
Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) en collaboration avec le Réseau des femmes des Laurentides (RFL)
Révision linguistique : Diane Tremblay Audet
Conception graphique et mise en page : Josianne Cloutier

DROIT DE REPRODUCTION

© CRSA, 2022

Dépôt légal

ISBN 978-2-924046-64-7 (version imprimée)

ISBN 978-2-924046-63-0 (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Toute utilisation ou reproduction de ce document est permise à la condition d'en mentionner la source :

Forest, Danielle, Amélie Lanteigne et Annabelle Seery. 2022. *Mettons en action le point de vue des femmes! Démarche de réflexion pour les équipes d'intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale postséparation*. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

POUR CONSULTER LE RAPPORT COMPLET ET LA SYNTHÈSE

www.lecrsa.ca

www.femmeslaurentides.org

Fordin, Martine, Danielle Forest et Annabelle Seery. 2020. *Point de vue des femmes sur leur vécu de violence conjugale postséparation. Adéquation entre leurs besoins et les services présents dans la région des Laurentides*, pour le Réseau des femmes des Laurentides par le Centre de recherche sociale appliquée, 60 p.

À PROPOS DU CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE



Le Centre de recherche sociale appliquée est un organisme autonome à but non lucratif qui soutient le développement du pouvoir d'agir des collectivités et des organisations. À cette fin, il recourt à la recherche sociale pour accompagner les groupes dans leur analyse des problèmes sociaux et la synthèse de leurs pratiques. Son approche participative favorise le croisement des savoirs théoriques et d'action ainsi que le transfert continu des connaissances.



Cet outil de transfert de connaissances a été rendu possible grâce à la contribution financière de la Fondation Lucie et André Chagnon.

DÉMARCHE DE RÉFLEXION POUR LES ÉQUIPES D'INTERVENTION AUPRÈS DES FEMMES EN SITUATION DE VIOLENCE CONJUGALE POSTSÉPARATION

D'OÙ VIENT L'IDÉE DE CETTE DÉMARCHE D'ANIMATION?

La violence conjugale postséparation est une réalité méconnue et peu documentée sur une base scientifique. En 2019, les groupes membres du Réseau des femmes des Laurentides (RFL), particulièrement les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et les centres de femmes, ont exprimé le souhait de mieux connaître les impacts de cette réalité dévastatrice sur les femmes et leurs enfants.

Dans ce contexte, à la demande du RFL, le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a réalisé, en 2019-2020, une recherche exploratoire sur le vécu des femmes en situation de violence conjugale postséparation, et ce, en favorisant l'expression du point de vue de femmes touchées par cette situation concernant :

- Leurs expériences vécues, passées ou actuelles
- Leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis des services
- Les aspects favorables à leur cheminement vers l'autonomie
- Les difficultés rencontrées dans différents domaines
- Des pistes d'action vers une amélioration de l'offre de service pour mieux soutenir les femmes en situation de postséparation liée à la violence conjugale.

À l'automne 2021, une présentation des résultats au sein des lieux de concertation en violence conjugale dans la région des Laurentides a été réalisée auprès des représentant.e.s de diverses organisations. En complément, les membres du comité de suivi de la recherche ont demandé au CRSA de produire deux outils d'animation « clé en main » : un à l'intention des femmes qui vivent ou non cette situation et un autre à l'intention des équipes d'intervenantes impliquées auprès des femmes. Le premier outil a été financé par le RFL avec la contribution du Secrétariat à la condition féminine et le second outil a été financé par le CRSA avec la contribution de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Le présent outil « clé en main » s'adresse aux équipes d'intervenantes, en particulier celles des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et celles des centres de femmes.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

- Présenter les résultats de l'étude exploratoire
- Identifier et réaliser des actions dans l'organisme ou avec d'autres organisations dans le but d'améliorer les services offerts aux femmes en situation de violence conjugale postséparation.

ORGANISATION TECHNIQUE

ANIMATION DE L'ATELIER

Nous suggérons que l'animation soit faite par une membre de l'équipe de l'organisme ou par une ressource externe. Idéalement, la personne qui animera l'atelier devrait avoir lu le rapport de recherche ou la synthèse disponible sur le site du CRSA.

Le présent document se veut un guide pour l'animation de l'atelier. L'animatrice peut en faire une adaptation selon les besoins ou le mode de fonctionnement du groupe.

MATÉRIEL

Un exemplaire des fiches de réflexion pour chacune des intervenantes présentes ; un exemplaire de la définition de la violence conjugale postséparation ; affichage ou découpage des citations.

DURÉE

Le déroulement prévu de l'atelier est d'une durée de 3 heures 15 minutes, et peut être réalisé en une ou deux rencontres correspondant aux deux étapes figurant dans le déroulement qui suit. La réalisation de l'atelier en deux parties peut s'avérer favorable à l'appropriation du point de vue des femmes concernées, à l'identification de pistes d'action collées à la réalité de l'organisme et à l'avancée du partenariat en violence conjugale sur un même territoire.

La durée de l'atelier peut être moindre si les intervenantes ont pris de temps de lire les documents avant la rencontre.

DÉROULEMENT

Durée	Activité	Matériel requis
Première étape		
10 minutes	Mise en contexte	Définition VCPS
20 minutes	Activité brise-glace à partir de citations (facultative)	Citations
15 minutes	Vécu des femmes	Fiche 1
45 minutes	Attentes vis-à-vis de l'organisme où se déroule l'atelier	Fiche 2 ou 3
15 minutes	Pause	
Deuxième étape		
60 minutes	Attentes vis-à-vis d'autres organisations	Fiche 4
15 minutes	Plan d'action et suivis	Aide-mémoire
15 minutes	Évaluation de la rencontre	

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

L'animatrice présente la mise en contexte, les objectifs (voir [page 3](#) de ce guide) et le déroulement de l'atelier.

Même si elle est connue du groupe, les intervenantes prennent le temps de lire la définition de la violence conjugale postséparation (VCPS) afin de faciliter la mise en commun du sujet. La définition est disponible en pièce jointe de ce guide d'animation.

VOLET 1 : ACTIVITÉ BRISE-GLACE (FACULTATIVE)

À partir de la [page de citations](#) affichée, photocopiée pour chacune ou découpée, chaque intervenante choisit une citation qui la touche, qui lui fait penser à une femme qu'elle a accompagnée, qui suscite son indignation, qui l'incite à poursuivre son engagement auprès des femmes ou pour tout autre motif.

Chacune présente aux autres la raison pour laquelle elle a choisi cette citation.

VOLET 2 : VÉCU DES FEMMES

Le groupe effectue individuellement ou oralement la lecture de la [fiche 1](#) concernant le vécu des femmes.

La lecture est suivie d'un échange autour des questions suivantes :

- Le contenu de cette fiche est-il représentatif de ce que vivent les femmes que vous côtoyez dans votre organisme?
- Voulez-vous ajouter d'autres aspects liés à leur vécu d'isolement, de pauvreté ou de violence?
- Est-ce qu'il existe des particularités propres à votre région?

VOLET 3 : ATTENTES ET BESOINS SPÉCIFIQUES VIS-À-VIS DES MAISONS D'HÉBERGEMENT OU DES CENTRES DE FEMMES

Note : Pour cette partie, l'animatrice présente la [fiche 2](#) si la réflexion se déroule auprès d'intervenantes de maisons d'hébergement ou la [fiche 3](#) s'il s'agit d'un centre de femmes.

Après la lecture de la fiche, les intervenantes réalisent l'exercice **Passons à l'action!** qui figure à la dernière page de leur fiche.

VOLET 4 : ATTENTES ET BESOINS EXPRIMÉS PAR LES FEMMES EN LIEN AVEC LES PISTES D'ACTION VISANT LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS, LA SENSIBILISATION OU DES REPRÉSENTATIONS

Dans un premier temps, les intervenantes prennent individuellement connaissance de l'ensemble des pistes d'action suggérées par les femmes dans la **fiche 4** en se demandant **lesquelles pourraient faire l'objet d'actions de la part de leur organisme**.

Selon le nombre d'intervenantes et le temps disponible, les échanges peuvent d'abord avoir lieu en sous-groupes.

Dans un deuxième temps, l'animatrice reprend chacune des pages avec le groupe afin de dégager ce qui pourrait être fait.

VOLET 5 : PLAN D'ACTION ET DES MÉCANISMES DE SUIVI

Cette partie consiste à faire une synthèse des actions retenues au cours des volets 3 et 4 et à identifier de quelle façon, par qui et quand ces actions seront entreprises. **Notons l'importance pour les intervenantes de demeurer réalistes quant à la capacité du groupe à mener les actions par la suite. Le document Objectif SMART de la page suivante peut être un guide utile pour faire des choix.**

Une fois l'aide-mémoire de la page 8 complété, l'animatrice invite le groupe à réfléchir aux mécanismes de suivi et d'évaluation qui seront utilisés afin de s'assurer d'un suivi et d'une évaluation des retombées de ces actions.

VOLET 6 : ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Bref échange autour des questions suivantes :

- Êtes-vous satisfaites du déroulement de la rencontre? De la qualité de la réflexion?
- Cette réflexion sera-t-elle utile à votre organisme?



DEMANDE SPÉCIALE DU CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE À L'ANIMATRICE DE L'ATELIER

Nous aimerions recevoir des informations de votre part concernant l'utilisation de cet outil « clé en main » : le site où vous avez trouvé l'outil, le nombre de participantes à la réflexion, le type d'actions retenues, etc.

En vous rendant sur ce lien <https://forms.gle/yFb6UDbSQ3gmPsoaA>, en 15 minutes, vous pourrez répondre à nos questions.

Merci de votre collaboration

OBJECTIF SMART

SPÉCIFIQUE

Un objectif doit être spécifique et non vague.

MESURABLE

Identifier des informations concrètes et des résultats quantifiés, ce qui permet de mieux mesurer si l'objectif est atteint ou non.

ATTEIGNABLE

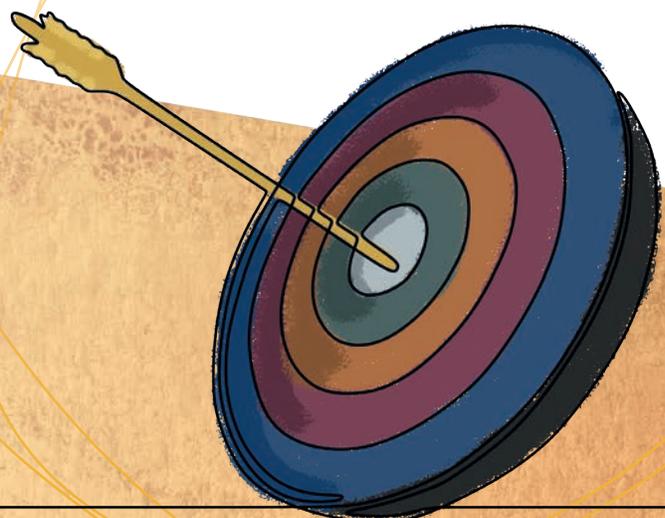
Viser un plus petit objectif permet de le réaliser plus facilement et ainsi vivre moins d'échecs.

RÉALISTE

L'objectif doit être réaliste dans ce monde et à ce moment précis de notre vie.

TEMPOREL

Se fixer une date limite pour réaliser notre objectif. Se fixer une échéance permet aussi de voir concrètement les progrès réalisés.



LE VÉCU DES FEMMES EN SITUATION DE VIOLENCE CONJUGALE POSTSÉPARATION

AIDE-MÉMOIRE

Objectif de l'aide-mémoire : faciliter la mise en œuvre des actions identifiées

Pistes d'action retenues	Moyens concrets de réalisation	Responsable(s)	Échéancier
Concernant les activités internes de votre organisme			
Concernant des actions en concertation, de sensibilisation ou de représentation			

Quels mécanismes de suivi et d'évaluation allez-vous utiliser?



342, rue Parent
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2A2
Téléphone : 450 431-1896
Courriel : info@femmeslaurentides.org



CRSA
CENTRE DE RECHERCHE
SOCIALE APPLIQUÉE



Fondation Lucie
et André Chagnon